



N° 123 Audit de gestion et de conformité des ressources humaines de la commune de Corsier *rapport publié le 17 novembre 2017*

No 123 Gestion des ressources humaines de la commune de Corsier			
Recommandations proposées	16	Ouvert	-
		Fermé	16
		Refusé	-

Les seize recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 30 juin 2020, l'ensemble des recommandations de la Cour des comptes a été mis en œuvre, dont neuf ont été fermées durant la période sous revue.

L'administration communale a renforcé l'environnement de contrôle de la gestion des ressources humaines en complétant le support documentaire et en se dotant d'outils de gestion adaptés (recommandations 7 et 10). Elle a notamment défini une politique du personnel et établi une grille salariale applicable aux employés communaux (recommandations 3, 8 et 13). Une directive relative à la gestion des conflits qui définit les modalités de prise en charge des cas a été mise en place. De plus, l'administration communale a mandaté une entreprise en qualité de « personne de confiance » pour aider les collaborateurs/-trices lors de conflits ou d'atteinte à leur personnalité. Cette même entreprise se charge de former les collaborateurs/-trices aux questions de santé et de sécurité au travail (recommandations 4 et 6).

L'exécutif a renoncé à se doter d'un outil de pilotage des ressources humaines (recommandation 14). Néanmoins, il a mis en place un dispositif compensatoire pour identifier de manière systématique les informations clés et prendre les mesures nécessaires cas échéant.



No 123 Gestion des ressources humaines de la commune de Corsier					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
123-R1	Répartir clairement les rôles entre le maire et le secrétaire général.	Significatif	Maire et SG	31.12.2017 report 31.03.2019	Fermé
123-R2	Établir une analyse des besoins en matière de ressources humaines.	Significatif	Exécutif avec appui extérieur	31.03.2018 report 31.05.2019	Fermé
123-R3	Définir une politique salariale qui prenne en compte les composantes de la rémunération annuelle.	Majeur	Exécutif avec appui extérieur	31.12.2017 report 31.03.2019 report 30.09.2019	Fermé
123-R4	Traiter et sanctionner les comportements inadéquats.	Significatif	Exécutif	31.12.2017 report 31.12.2018 report 30.06.2020	Fermé
123-R5	Faire appel systématiquement au Service de surveillance des communes en cas de doute.	Significatif	Maire et SG	31.03.2018 report 31.12.2018	Fermé
123-R6	Formaliser les procédures clés et se conformer aux dispositions légales relatives à la santé au travail des collaborateurs.	Significatif	Maire et SG	31.03.2018 report 31.03.2019 report 30.06.2020	Fermé
123-R7	S'assurer que tous les documents sont à jour et complets.	Significatif	Maire et SG	31.03.2018 report 31.03.2019 report 30.06.2020	Fermé
123-R8	Inscrire dans le statut du personnel les modalités d'octroi de la gratification.	Significatif	Maire	31.12.2017 report 31.03.2019 report 30.09.2019	Fermé

No 123 Gestion des ressources humaines de la commune de Corsier					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
123-R9	Décrire et communiquer la procédure de traitement des dysfonctionnements.	Significatif	Maire et SG	31.03.2018 report 31.12.2018 report 30.06.2020	Fermé
123-R10	Renforcer l'environnement de contrôle de la gestion des processus liés aux ressources humaines.	Significatif	Maire avec appui extérieur	31.03.2018 report 31.03.2019 report 30.06.2020	Fermé
123-R11	S'assurer de la cohérence des objectifs annuels des collaborateurs avec les projets stratégiques de la Mairie.	Majeur	Maire et SG	31.12.2017 report 31.12.2018	Fermé
123-R12	Créer un document d'évaluation individuelle.	Majeur	Maire et SG	31.12.2017	Fermé
123-R13	Définir une politique des ressources humaines.	Significatif	Exécutif	31.03.2018 report 31.03.2019 report 30.06.2020	Fermé
123-R14	L'Exécutif doit se doter d'outils de pilotage.	Significatif	Exécutif avec appui extérieur	31.03.2018 report 31.03.2019 report 30.06.2020	Fermé
123-R15	Mettre en place des modes opératoires entre les membres de l'Exécutif.	Majeur	Exécutif	31.03.2018	Fermé
123-R16	Réévaluer la fonction du poste de secrétaire général.	Significatif	Exécutif	31.03.2018	Fermé